

**programme de législature
une ambition pour Lausanne**

Entrée en fonction en juillet, la Municipalité de Lausanne présente son programme de législature. Celui-ci affiche des ambitions fortes pour le développement de la ville : mobilité, logements, énergies renouvelables, emploi. Il veut apporter des réponses aux problèmes de l'heure : qualité de vie, problèmes sociaux, intégration. Divisé en cinq chapitres, le programme traite des principaux enjeux auxquels est confrontée Lausanne, sans ignorer les contraintes financières qui pèsent sur la Ville. Il affirme enfin la place du sport et de la culture dans l'identité et le rayonnement de Lausanne sur le plan national et international.

Engagée dans une mutation profonde, Lausanne est redevenue un pôle d'attraction : alors qu'elle n'avait cessé de perdre des habitants jusqu'à la fin des années nonante, elle en a gagné près de vingt mille au cours des vingt dernières années. L'essor économique de l'arc lémanique y est pour beaucoup, au même titre que le développement des hautes écoles. Mais la politique menée par les autorités lausannoises y a également contribué. Transformation de la Gare, futur tram et m3, développement du logement, notamment aux Plaines-du-Loup, stade de football et piscine-patinoire, futur Musée des Beaux-Arts, développement des énergies renouvelables : ce sont autant de projets engagés qui vont rythmer la prochaine législature. Ils traduisent l'ambition de la Municipalité pour le développement de Lausanne et constituent aussi une réponse aux grands enjeux de notre époque, qu'ils soient démographiques ou climatiques.

Réparti en cinq chapitres, le programme de législature de la Municipalité de Lausanne aborde de manière transversale les principaux enjeux de la politique communale. Il affirme des valeurs : celle d'une ville socialement responsable et intégrative, sûre, soucieuse de durabilité et de préservation de l'environnement. Il met l'accent sur quelques thématiques fortes parmi lesquelles la qualité des espaces publics, la nécessité de concilier développement urbain et préservation du patrimoine ou encore la concertation avec la population. Il affirme la volonté de la Municipalité de soutenir l'économie et l'emploi et confirme son engagement pour le service public notamment dans les domaines de la petite enfance, du logement, des réseaux ou encore de la sécurité et de la propreté urbaine. Enfin, il n'ignore pas les contraintes financières qui pèsent aujourd'hui sur la ville et qui imposent un équilibre entre, d'une part, les ambitions de développement et les responsabilités de ville-centre de Lausanne, et d'autre part, la préservation des finances publiques.

Cette législature sera aussi celle du rayonnement. Avec les Jeux olympiques de la jeunesse en 2020, Lausanne dispose d'une formidable opportunité de valoriser son image sur le plan international. Celle de ville de sport, capitale du CIO et siège de nombreuses fédérations sportives internationales. Mais aussi de ville de culture, qui s'appuie sur une offre exceptionnelle et des institutions au rayonnement incontestable.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Grégoire Junod, syndic de lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, le 15 décembre 2016